

# **BIO EQUITABLE**

## **ORGANIC FAIR TRADE**



## **Identité visuelle**

### **Guide d'utilisation**

# Qu'est-ce que Bio Equitable ?

**Pour une stratégie de filière, synonyme de développement durable...**

**Pour des obligations éthiques, équitables et écologiques...**

**Des entreprises de l'agriculture biologique s'engagent à :**

- 1 être en conformité avec l'un au moins des règlements d'agriculture biologique reconnus au niveau international (CEE, JAS, NOP...),
- 2 contractualiser des engagements entre les entreprises opératrices et les producteurs ou organisations de producteurs et/ou les représentants des acteurs intermédiaires des filières,
- 3 la prise en charge partielle ou totale des coûts de certification biologique et de vérification commerce équitable (ESR) par les entreprises opératrices,
- 4 une fourniture permanente par tous moyens, y compris financiers, d'assistance technique, d'aide à l'encadrement, de formation à l'agriculture biologique et durable et au référentiel ESR, de soutien à l'organisation, à la gestion et à l'activité de techniciens autochtones, et cela dans le respect des cultures et traditions locales,
- 5 pratiquer une politique commerciale de « prix minimum garanti contractuel » permettant une juste rémunération des producteurs, pour subvenir décemment à leurs besoins et à ceux de leurs familles, et s'inscrivant dans un objectif de rentabilité économique de l'activité de production,
- 6 garantir le respect des droits élémentaires et fondamentaux de la personne, sur le refus de l'exploitation des producteurs, le respect des droits sociaux du travail (repos hebdomadaire, hygiène, sécurité et santé) et de la protection des enfants dans le travail...,
- 7 développer une agriculture durable et un maintien du tissu local...

**Pour le développement d'une autre politique économique mondiale.**

# La marque Bio Equitable

La marque « Bio Equitable » est née  
D'un regroupement d'entreprises des  
secteurs de l'agro-alimentaire biologique  
désireux de valoriser le commerce équitable.  
A l'image de l'agriculture biologique, saine  
et respectueuse de la nature, ces nouvelles  
pratiques commerciales visent à revaloriser  
la qualité des relations humaines, sociales  
et économiques avec les pays producteurs  
de matières premières nécessaires  
aux produits finis fabriqués  
par ces entreprises.

**Bio Equitable est une marque collective  
basée sur la réglementation de l'AB et le  
cahier des charges ESR (Echanges  
Equitables Solidaires Responsables)  
d'ECOCERT.**

## Le logotype\*

*(Représentation graphique de la marque)*

Le visuel évoque le rapprochement humain.  
La typographie, bilingue, qui ceint ce graphisme  
central exprime la protection symbolique  
du visuel.

La forme ronde représente le monde.

Le texte reste lisible même en réduction.

Une seule couleur d'impression, un filet contour  
de séparation simplifient l'utilisation  
sur tous types de fonds.

**En complément si nécessaire**, sous le logotype,  
le nom de la ou des **FILIERES** dont le texte,  
composé dans une police de caractères accessible  
en informatique, peut être adaptée à la demande.

**Le présent guide d'utilisation est conçu  
pour simplifier l'usage de la marque.**

*\* Déposé à l'INPI Marseille (Institut National de la Propriété  
Industrielle) le 28 juin 2002 sous le numéro 02 3 171 495*

# Éléments de base

Logo et texte d'accompagnement FILIÈRE(S)

## Couleur



### QUADRICHROMIE

**Cyan 40**  
**Majenta 100**  
**Jaune 36**  
**Noir 15**

## Format minimum



Ø 25 mm

## Utilisation du label sur différents fonds

Exemples présentés avec texte d'accompagnement FILIÈRE(S) à personnaliser

Quadrichromie  
sur fond blanc ou coloré clair



Quadrichromie  
sur fond perturbé clair



Quadrichromie  
sur fond noir ou coloré foncé



Quadrichromie  
sur fond perturbé foncé



# Texte d'accompagnement FILIERE(S)

## Typographie

### Arial Black

Echelle horizontale/verticale 100 %

Approche + 20 pt

Interlignage 22 pt

*Exemple  
sur une ligne*



FILIERE CACAO

*Exemple  
sur plusieurs lignes*



FILIERES CACAO, EPICES  
QUINOA ET SUCRE

La longueur du texte d'accompagnement FILIERE(S), présenté centré sous le logo Bio Equitable auquel il est associé, ne peut dépasser 150 % du diamètre de ce dernier, quel que soit le nombre de lignes composant le texte.

*Exemple : pour un label d'un diamètre de 30 mm, la dimension de la ligne la plus longue ne pourra être supérieure à 45 mm.*

Attention :

- I) Pour la mise à jour et conception de vos emballages de produits Bio Equitable, consultez également les règles d'identification des produits, organismes ou activités contrôlés conformes au référentiel ESR d'ECOCERT.
- II) Le logo Bio Equitable est disponible en haute définition. Sa demande peut être effectuée auprès de l'association Bio Partenaire.

## Le concept de filières

La marque Bio Equitable s'appuie sur un concept de filières :

### 100 % des ingrédients sont Bio Equitable

- Lorsque le produit fini est entièrement composé de matières premières issues de filières Bio Equitable, la marque Bio Equitable apparaît seul sans nomination de filières.

### Les ingrédients ne sont pas tous Bio Equitable

- Lorsque le produit fini n'est pas composé uniquement de matières premières issues d'une ou de plusieurs filières Bio Equitable, la marque apparaît avec le nom de la ou des filières concernées. Chaque filière mentionnée doit être 100 % Bio Equitable et correspondre à 25 % minimum de l'ensemble des ingrédients constituant le produit fini (*indication du pourcentage sur l'étiquette*).



**BIO Partenaire**

ASSOCIATION BIO PARTENAIRE  
INEED ROVALTAIN TGV  
1 RUE MARC SEGUIN - BP 11 114 ALIXAN  
26 958 VALENCE CEDEX 9  
Tél/Fax : 04.75.61.94.43  
[info@biopartenaire.com](mailto:info@biopartenaire.com) / [www.biopartenaire.com](http://www.biopartenaire.com)